

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SENIORS

DOUBLES



dimanche 05 février 2012



Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Inscriptions

Organisation du club de Sainlez

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues en ligne sur le site de la province pour le **29 janvier à 20H** au plus tard. Une liste des inscrits y figurera journalièrement.

Les tableaux seront tirés le mercredi 01 février et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise

Horaire

Présence obligatoire un quart d'heure avant le début des séries

10 H 00 : Mixtes D et C

10 H 30 : Mixtes B

11 H 00 : Mixtes NC

12 H 30 : FINALES

13 H 00 : Remise des prix des séries ci dessus

12 H 00 : Doubles messieurs D et C (avant-tours)

13 H 00 : Doubles messieurs E

13 H 30 : Doubles messieurs B et NC

Doubles dames B et C

14 H 00 : Doubles dames NC et D

15 H 45 : FINALES

16 H 15 : remise des prix des séries ci dessus

**Dans la limite du possible,
les premiers tours
se joueront en poule**

**Attention, complexe sportif
Porte de Treves - BASTOGNE**

Remarques

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur inscrit et qui sans justification ne se présentera pas sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €. De même tout abandon non justifié en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera également pénalisé.
- ✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre. Elle s'alignera toujours dans la série correspondant au classement individuel du joueur ou de la joueuse le(la) mieux classé(e) de la paire.
- ✓ Un joueur (euse) ne peut s'inscrire que dans une série de double et une série de mixte.
- ✓ La tenue sportive est obligatoire. Les semelles noires sont interdites dans la salle de sport.
- ✓ Il est strictement interdit de fumer dans le complexe sportif excepté à l'endroit prévu à cet effet.
- ✓ Le prix des inscriptions est fixé à 5 € pour les simples et 5 € pour les doubles.
- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- ✓ Juge-arbitre : CP Luxembourg.



Qualification pour les championnats de Belgique

les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux.

* Aucune modification de la composition des paires n'est admise

* Remarque : Il n'existe pas de championnat de Belgique pour les joueurs et joueuses NC. Ceux ou celles qui voudraient tenter leur chance doivent s'inscrire en messieurs E ou en dames D.

restauration possible le midi